

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'ACQUEREUR

Prix de vente	Habitation/Professionnel
Jusqu'à 25.000 € (FORFAITAIRE)	3.000 TTC
Jusqu'à 50.000 €	9.6% TTC
Jusqu'à 90.000 €	8.4% TTC
Jusqu'à 150.000 €	7.2% TTC
AU-DELA DE 150.000 €	6% TTC

Honoraires de mise en location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	150 € Vide 200 € Meublé	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12€ TTC / m ² de surface habitable	12 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

MCD - 5, Bd Richard Lenoir 75011 PARIS
RCS Paris 319640447-SARL au capital de 7 622,45 €
Carte Pro T7512016000017190 /Paris - Garantie : Cic - 6, avenue de Provence 75009 PARIS - Montant : T 150 000,00 €

Honoraires au 01 mai 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.